



# Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Budget des dépenses  
2000-2001

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

## Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

**Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement** présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

**Partie II – Le Budget principal des dépenses** étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

**Partie III – Le Plan de dépenses du ministère** est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)  
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943  
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2001-III-101

ISBN 0-660-61218-6

# **Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie**

## **Budget des dépenses 2000-2001**

### **Partie III – Rapport sur les plans et les priorités**

---

Le très honorable Jean Chrétien  
Premier ministre du Canada



# Table des matières

<b>SECTION I: MESSAGES.....</b>	<b>1</b>
A. MESSAGE DU PRÉSIDENT .....	1
B. DÉCLARATION DE LA DIRECTION.....	3
<b>SECTION II: VUE D'ENSEMBLE DE L'ORGANISME .....</b>	<b>5</b>
A. MANDAT, RÔLES ET RESPONSABILITÉS .....	5
B. OBJECTIF .....	6
C. FACTEURS EXTERNES INFLUANT SUR L'ORGANISME .....	6
D. PLAN DE DÉPENSES.....	8
<b>SECTION III: PLANS, RÉSULTATS ET RESSOURCES .....</b>	<b>9</b>
A. OBJECTIF DU SECTEUR D'ACTIVITÉS .....	9
B. DESCRIPTION DU SECTEUR D'ACTIVITÉS .....	9
C. RÉSULTATS ESSENTIELS, ENGAGEMENTS, RÉSULTATS ESCOMPTÉS, ACTIVITÉS CONNEXES ET RESSOURCES.....	9
D. LE PROGRAMME DU MILLÉNAIRE.....	10
E. LA SANTÉ, L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE .....	11
F. COLLECTIVITÉS AUTOCHTONES ET DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES NON RENOUVELABLES.....	12
G. INSTRUMENTS ÉCONOMIQUES.....	14
H. LA MESURE DE L'ÉCOEFFICACITÉ DANS LE SECTEUR PRIVÉ .....	14
I. LEAD CANADA .....	15
J. INDICATEURS.....	16
<b>SECTION IV: INITIATIVES HORIZONTALES.....</b>	<b>19</b>
<b>SECTION V: RENSEIGNEMENTS FINANCIERS .....</b>	<b>21</b>



## **Section I: Messages**

### **A. Message du président**

Les Canadiens insistent sur la protection de l'environnement, mais ils s'attendent à ce qu'elle se fasse selon des moyens qui tiennent dûment compte de leurs priorités économiques. On reconnaît donc la valeur d'un mécanisme décisionnel national multipartite visant à trouver des solutions aux problèmes économiques et environnementaux.

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) est l'organe multipartite qui conseille le gouvernement fédéral sur les questions d'environnement et d'économie. Depuis 1988, elle offre une tribune harmonieuse qui permet un débat ouvert auquel participe un vaste éventail d'intervenants sur des questions qui sont souvent difficiles et controversées. La TRNEE a pour dessein de promouvoir le développement durable, non pas en imposant le consensus, mais en offrant aux décideurs et aux leaders de l'opinion de l'information fiable et à jour, ainsi que des points de vue objectifs sur l'état du débat relatif à ces questions.

En 1999-2000, de nombreux programmes de la TRNEE, notamment celui de l'éducation dans le domaine des affaires et de l'ingénierie, les villes durables et le commerce, le transport durable, l'écoefficacité (première phase), l'échange de droits d'émissions de gaz à effet de serre, et l'Écologisation du budget de l'an 2000 ont abouti à une conclusion fructueuse. Pour les remplacer, on procède à la création ou à l'expansion de programmes pour cette période de planification :

- définir et contribuer à l'établissement des priorités du Canada pour résoudre les difficultés du développement durable et tirer parti des débouchés jusqu'à 2010;
- élaborer des recommandations, des instruments et des politiques qui amélioreront la qualité du processus décisionnel en matière de protection de la santé humaine contre les substances polluantes dans l'environnement;
- définir les éléments essentiels d'un processus pour orienter le développement des ressources non renouvelables dans le Nord du Canada, et les effets de ce développement sur les collectivités autochtones;
- réviser les options de réforme fiscale qui reflètent mieux les priorités écologiques.

En outre, la TRNEE dépensera au cours des trois prochaines années la somme de 4,5 millions de dollars pour élaborer des indicateurs environnementaux et des indicateurs de développement durable. Cette somme fait partie des neuf millions de dollars qui ont été à cette fin affectés à la TRNEE et à Environnement Canada dans le budget 2000.

Je suis heureux de présenter le Rapport de la TRNEE sur les plans et les priorités pour 2000-2001, qui expose les principaux résultats qui seront atteints dans chacun de ces domaines au cours du prochain exercice, parallèlement à nos tentatives d'aider les Canadiens à évoluer sur la voie du développement durable.

---

Stuart L. Smith, M.D., président  
Table ronde nationale sur l'environnement et  
l'économie



## **B. Déclaration de la direction**

Je soumetts, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 2000-2001 de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

À ma connaissance, les renseignements :

- décrivent fidèlement les mandat, plans, priorités, stratégies et résultats clés escomptés de l'organisation;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification et de rapport sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

---

David McGuinty  
Directeur général et premier dirigeant

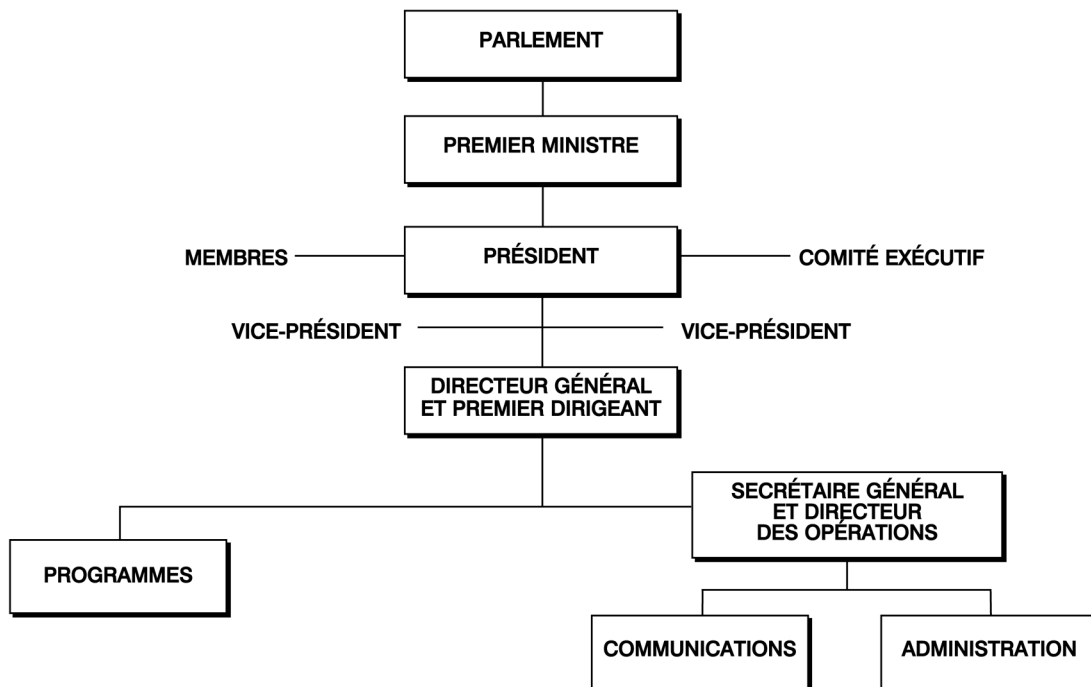


## Section II: Vue d'ensemble de l'organisme

### A. Mandat, rôles et responsabilités

Le mandat officiel de la TRNEE est tiré de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*. La mission déclarée de la Table ronde consiste à « ... jouer un rôle de catalyseur dans la définition, l'interprétation et la promotion, pour tous les secteurs de la société canadienne, de même que pour toutes les régions du pays, des principes et de la pratique du développement durable ». Le développement durable est un sujet aussi vaste que complexe. Au niveau le plus large, il se définit comme « ... un processus de transformation dans lequel l'exploitation des ressources, la direction des investissements, l'orientation des techniques et des changements institutionnels... renforcent le potentiel présent et à venir » (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987). La notion du développement durable repose sur une reconnaissance de l'interdépendance entre les êtres humains et l'environnement naturel mondial. Les efforts visant à résoudre les problèmes de développement durable misent sur la coopération entre les personnes, l'industrie et les pouvoirs publics, et ce tant à l'intérieur du Canada qu'entre les pays.

**Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE)**



## **B. Objectifs**

*Jouer un rôle catalyseur dans la définition, l'interprétation et la promotion, pour tous les secteurs de la société canadienne de même que pour toutes les régions du pays, des principes et de la pratique du développement durable.*

Les travaux de la TRNEE ont pour principal dessein d'améliorer la qualité de l'élaboration des politiques économiques et environnementales en fournissant aux décideurs et aux leaders d'opinion l'information nécessaire pour qu'ils puissent opérer des choix éclairés qui permettront d'assurer un avenir viable pour le Canada, et ce sur les plans social, économique et environnemental.

La TRNEE favorise activement la formule des tables rondes et la démarche multipartite pour analyser les questions de développement durable, et sert de forum au sein duquel tous les points de vue peuvent être exprimés et débattus librement. Les membres et les intervenants de la Table ronde qui participent à ses programmes s'efforcent de définir la relation entre l'environnement et l'économie, de déterminer si la résolution de problèmes particuliers fait l'objet d'un consensus, de préciser clairement la nature des problèmes qui restent à résoudre, et de formuler des recommandations en conséquence.

Comme la Table ronde rassemble des gens de régions et de secteurs variés (monde des affaires, syndicats, milieu universitaire, Premières nations et groupes de protection de l'environnement), elle offre des possibilités importantes de sonder les questions de développement durable dans une perspective nationale.

## **C. Facteurs externes influant sur l'organisme**

Voici les principaux facteurs externes qui, directement ou non, influent sur la TRNEE dans la conception et l'exécution de ses programmes.

### Engagements à l'échelon national

La TRNEE a conscience des grandes priorités stratégiques du gouvernement fédéral en matière d'environnement et d'économie, et elle adapte ses programmes et activités en conséquence. Ceci sous-entend une participation à l'élaboration des politiques en cours ainsi qu'une tentative d'influer sur l'orientation des politiques de demain. Les domaines sur lesquels la Table ronde nationale a choisi de se concentrer sont les instruments économiques pour l'amélioration de l'environnement, la santé et l'environnement, les technologies environnementales, l'amélioration de la performance environnementale des entreprises, et la définition de questions, de problèmes et de débouchés qui devraient surgir au cours de la prochaine décennie.

Tous les ministères fédéraux sont maintenant tenus de produire et de mettre régulièrement à jour une stratégie de développement durable. Ces stratégies décrivent les initiatives que prend chaque ministère pour résoudre les problèmes qui lui sont propres et auxquels il se heurte dans sa contribution à la réalisation de l'objectif du développement durable. Les travaux de la TRNEE sont censés aider ces ministères à respecter les engagements que comporte leur stratégie.

Voici la réalité à laquelle fait face la TRNEE dans ses efforts : il existe des conflits et des divergences de point de vue profonds parmi les groupes de détenteurs d'enjeux. Par conséquent, le défi qui se pose à cet organisme consiste à avoir la confiance de toutes les parties et d'être perçu comme un organisme qui offre un terrain de rencontre neutre et fertile qui soit propice au débat sur des questions suscitant la controverse.

#### Obligations internationales

Le gouvernement fédéral joue un rôle de plus en plus actif sur la scène internationale en réagissant aux problèmes relatifs à l'objectif du développement durable. Par exemple, le Canada a appuyé les accords internationaux qui portent sur des problèmes tels que le changement climatique (la Convention du changement climatique de 1992), l'appauvrissement de la couche d'ozone (le Protocole de Montréal de 1987 sur les substances appauvrissant la couche d'ozone) et la conservation des ressources (Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, 1992). La conception et l'exécution des programmes de la TRNEE découlent souvent de la manière dont le Canada répond à ses obligations internationales.

#### Attentes et préoccupations du public

Les domaines dans lesquels la TRNEE déploie ses activités suscitent une inquiétude et une activité croissantes de la part du public. Les problèmes sont vastes, complexes, connexes et immédiats; les opinions que suscitent la nature des problèmes et des solutions de développement durable sont variées; en outre, les effets de ces problèmes sont parfois dévastateurs. En général, les décideurs sont tenus, lorsqu'ils déterminent les mesures à prendre face aux problèmes de développement durable, de faire des choix et des compromis difficiles dans un climat d'incertitude.

## D. Plan de dépenses

La TRNEE a un secteur d'activités :

« Fournir des opinions et des renseignements objectifs sur l'état du débat touchant l'environnement et de l'économie »

( milliers de dollars )	Prévision des dépenses 1999-2000 <sup>(1)</sup>	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
<b>Dépenses brutes du programme</b>	3 308	<b>3 365</b>	3 365	3 365
Ajustements <sup>(2)</sup>	151	<b>1 500</b>	1 500	1 500
<b>Dépenses nettes du programme</b>	3 459	<b>4 865</b>	4 865	4 865
<i>Moins:</i> Recettes non disponibles <sup>(3)</sup>	(15)	<b>(20)</b>	(20)	(20)
<i>Plus:</i> Coût estimatif des services fournis par d'autres ministères <sup>(4)</sup>	161	<b>182</b>	182	182
<b>Dépenses totales prévues</b>	3 605	<b>5 027</b>	5 027	5 027
Équivalents temps plein	21	<b>22</b>	22	22

(1) Reflète les meilleures prévisions des dépenses totales prévues jusqu'à la fin de l'exercice financier.

(2) Les ajustements doivent tenir compte des approbations obtenues depuis l'exercice de mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR) et inclure les initiatives budgétaires.

(3) Au cours de l'exercice 1996-1997, la TRNEE a amorcé le recouvrement des coûts pour les publications de l'organisme. En vertu de la *Loi sur la TRNEE* et du paragraphe 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la TRNEE a le pouvoir de dépenser toutes ses recettes.

(4) Le coût estimatif des services produits par d'autres ministères comprennent :

	(\$000)
• les locaux fournis gratuitement par Travaux publics et Services gouvernementaux au Canada	180
• la rémunération et les avantages sociaux assumés par Environnement Canada	2

## **Section III: Plans, résultats et ressources**

### **A. Objectif du secteur d'activités**

L'objectif du secteur d'activités est le même que celui de l'organisme, qui consiste à *jouer un rôle de catalyseur dans la définition, l'interprétation et la promotion, pour tous les secteurs de la société canadienne, de même que pour toutes les régions du pays, des principes et de la pratique du développement durable.*

### **B. Description du secteur d'activités**

*Fournir des opinions et des renseignements objectifs sur l'état du débat touchant l'environnement et de l'économie.* La Table ronde est un organisme multipartite composé d'un président et de 24 membres, qui sont tous des Canadiens distingués, nommés par décret pour un mandat d'une durée maximale de trois ans mais renouvelable. Les membres représentent un vaste éventail de régions et secteurs, dont le monde des affaires, le milieu syndical, le milieu universitaire, les organisations non gouvernementales et les Premières nations. La TRNEE favorise activement la formule des tables rondes et la démarche multipartite pour analyser les questions de développement durable, et sert de forum au sein duquel tous les points de vue peuvent être exprimés et débattus librement. Les membres et les intervenants de la TRNEE qui participent à ses programmes s'efforcent de définir la relation entre l'environnement et l'économie, de déterminer si la résolution de problèmes particuliers fait l'objet d'un consensus, et de repérer tout obstacle au consensus. Cette information est ensuite regroupée, évaluée et transmise aux détenteurs d'enjeux, aux décideurs concernés et aux médias.

À l'intérieur du secteur d'activités de la TRNEE, les activités sont réparties entre plusieurs programmes. On définit le domaine et la portée de chaque programme éventuel, et l'on confie à un groupe de travail la supervision des activités qui s'y rattachent. Les nouveaux problèmes font l'objet d'une exploration continue et, si on les considère comme prioritaires, on crée un nouveau programme dans ce domaine au fur et à mesure que les fonds sont disponibles.

### **C. Résultats essentiels, engagements, résultats escomptés, activités connexes et ressources**

À l'issue de recherches dans plusieurs domaines différents, et de consultations auprès de divers détenteurs d'enjeux et d'experts engagés dans ces domaines, la TRNEE a décidé d'axer ses efforts sur les programmes suivants :

- i) Millénaire
- ii) Santé, environnement et économie
- iii) Collectivités autochtones et développement des ressources non renouvelables
- iv) Instruments économiques
- v) Mesure de l'efficacité dans le secteur privé

## **D. Le Programme du millénaire**

### Engagements relatifs aux résultats essentiels

Le Programme du millénaire a pour but de définir les principales tendances, problèmes, défis et débouchés du développement durable pour le Canada au cours de la première décennie du nouveau millénaire.

### Activités connexes

Le Programme s'articule autour de cinq assemblées plénières qui ont déjà eu lieu ou qui auront lieu dans l'ensemble du pays entre août 1999 et août 2000. Chaque assemblée plénière est organisée autour de quatre thèmes : la santé et l'environnement; l'environnement, l'économie et l'emploi; la protection de la nature; l'habitabilité en milieu urbain. La cinquième assemblée plénière présentera la synthèse des résultats finaux. Chaque assemblée plénière comporte trois volets : exposés par des experts, délibération des membres et session de participation du public visant à renforcer l'image et la participation dans le milieu local.

### Résultats escomptés

- Une étude de la question qui servira aux pouvoirs publics lorsqu'ils établiront leur programme et leurs priorités stratégiques, ainsi qu'aux associations industrielles et à d'autres groupes lorsqu'ils tenteront d'élaborer des stratégies pour l'avenir.
- Une description et une évaluation des tentatives faites jusqu'à présent pour traduire le développement durable dans l'action et pour donner une orientation aux efforts intellectuels des dix prochaines années.
- Une déclaration pondérée des membres de la TRNEE sur les priorités du développement durable pour le prochain millénaire.
- En prodiguant des conseils sur les priorités de l'avenir, sur l'amélioration des politiques et des décisions en matière d'environnement et d'économie.
- Sensibilisation accrue du public aux liens entre l'environnement et l'économie et engagement plus grand de sa part.
- Reconnaissance accrue de la TRNEE comme source de renseignements utiles et crédibles sur des questions relatives au développement durable qui sont importantes pour les Canadiens.



### Ressources

Le budget des dépenses prévues pour l'exercice financier 2000-2001 est de 324 600 \$, sans compter les frais de personnel.

## **E. La santé, l'environnement et l'économie**

### Engagements relatifs aux résultats essentiels

L'objectif de ce programme consiste à formuler des recommandations, des instruments et des politiques qui améliorent la qualité des décisions en matière de protection de la santé humaine contre les substances polluantes de l'environnement.

### Activités connexes

La TRNEE a achevé quatre études de cas pour illustrer divers types de processus décisionnels et pour situer le programme dans des expériences réelles. Ces quatre études de cas illustrent les problèmes de processus que la TRNEE examine, notamment la limpidité et la capacité scientifique pour la prise de décisions et l'élaboration des politiques. Un atelier multipartite a eu lieu en janvier 2000 pour examiner et élaborer les recommandations et les instruments stratégiques appropriés. Les résultats de cet atelier aboutiront au rapport final prévu pour l'automne 2000 et qui présentera les constatations, les conclusions et les recommandations.

### Résultats escomptés

- Recommandation au gouvernement fédéral sur le remaniement des politiques et des procédures dans ce domaine.
- Participation à plusieurs initiatives gouvernementales qui tentent actuellement de réformer les processus décisionnels dans le domaine de la protection de la santé :
  - l'équipe de transition de la Direction générale de la protection de la santé (Santé Canada);
  - l'Initiative des meilleures pratiques du Centre canadien de gestion pour l'évaluation des risques;
  - l'Initiative des cinq meilleures pratiques de Ressources naturelles entreprise aux fins d'établir les meilleures pratiques pour définir, gérer et utiliser les recherches scientifiques au sein de Santé Canada, Ressources naturelles Canada, Pêches et Océans Canada, Environnement Canada, ainsi que d'Agriculture et Agroalimentaire Canada;
  - le plan du Bureau du Conseil privé visant à réformer les directives de principe en matière de réglementation du gouvernement fédéral.

### Ressources

Pour l'exercice financier 2000-2001, le budget annuel des dépenses nécessaires à l'organisation de ces activités est de 180 439 \$, sans compter les besoins en personnel.

## **F. Collectivités autochtones et développement des ressources non renouvelables**

### Engagements relatifs aux résultats essentiels

Alors que les problèmes et les préoccupations de l'environnement qui ont trait à l'extraction des ressources non renouvelables dans le Nord du Canada perdurent depuis nombre d'années, la découverte récente et l'exploitation minière subséquente de diamant près de Lac de Gras, dans les Territoires du Nord-Ouest, ont considérablement rehaussé l'image de ce sujet. Parallèlement au débat de plus en plus ardent sur les droits inhérents et l'avenir des Autochtones au Canada, apparaît la question importante et opportune de la manière dont le développement dans le Nord peut se faire de manière écologique tout en améliorant la qualité de vie pour les populations nordiques. L'objectif de ce programme consiste donc à déterminer les mesures que les Autochtones, l'industrie, les pouvoirs publics, les ONG et les universitaires doivent mettre en œuvre pour veiller à ce que le développement des ressources non renouvelables dans le Nord du Canada au cours des 10 à 25 prochaines années soit favorable au développement de collectivités autochtones autonomes et viables économiquement, sans compromettre l'intégrité écologique de l'environnement ou le maintien de la culture et des structures sociales.

### Activités connexes

En janvier 1998, la TRNEE a réuni les représentants de l'industrie, les ONG, des collectivités autochtones et des pouvoirs publics pour définir les problèmes sur lesquels la TRNEE devrait se pencher. À l'issue des premières réunions préliminaires avec les principaux acteurs et les membres de la TRNEE en 1999, on a défini la portée géographique et les objectifs du programme. Ce programme, qui portera essentiellement sur les T.N.-O., mais qui vise aussi à éventuellement extrapoler les conclusions au Yukon et au Nunavut, axera ses recherches sur deux études de cas déjà faites : l'une qui a trait à l'exploitation minière de diamant et au développement, et l'autre à l'exploitation pétrolière et gazière dans les terres faisant l'objet de revendications territoriales déjà réglées, non réglées ou en cours.

### Résultats escomptés

- Définir l'ampleur des débouchés pour l'exploitation minière, pétrolière et gazière dans les T.N.-O. au cours des 10 à 25 prochaines années, et illustrer de manière précise les avantages potentiels, directs et indirects, dont pourraient bénéficier les collectivités autochtones.

- Définir les risques associés au développement des ressources non renouvelables pour les collectivités autochtones, en se concentrant tout particulièrement sur les questions environnementales et sociales.
- Définition des obstacles auxquels risquent de se heurter les collectivités autochtones en tentant de tirer parti de l'exploitation des ressources non renouvelables (ex. : capacité et mesures fiscales ou réglementaires actuelles).
- Déterminer comment les collectivités autochtones pourraient faire face aux risques associés au développement des ressources non renouvelables, tout en surmontant les obstacles mentionnés précédemment, afin de bâtir des collectivités viables dans les T.N.-O. au cours des 10 à 25 prochaines années. Ceci aboutira aux résultats suivants :
  - définir les éléments essentiels d'ententes fructueuses et de retombées des projets (c.-à-d. pour les entreprises, réglementaires ou non réglementaires) et comment elles pourraient s'appliquer dans les T.N.-O., et exposer les éléments essentiels d'un processus de consultation significatif;
  - recommander des mesures qui soient favorables au renforcement des capacités dans les collectivités autochtones et se pencher sur leurs préoccupations sociales et environnementales (ex. : financer des études d'impact cumulatif, former des gens à la surveillance environnementale);
  - comprendre le contexte réglementaire et fiscal (notamment le régime des redevances) et formuler des recommandations relatives aux mesures que le décideur devrait mettre en place pour soutenir le développement des collectivités durables.
- Par la voie du groupe de travail et de réunions en table ronde, un partenariat plus solide entre toutes les parties clés qui participent à l'exploitation des ressources non renouvelables dans les T.N.-O., qui seront ensemble responsables de la mise en œuvre des recommandations.
- Parmi les Canadiens, y compris les principaux décideurs, une sensibilisation plus grande aux régions nordiques du Canada et à la nature complexe des problèmes relatifs au développement des ressources non renouvelables dans les collectivités autochtones ou à proximité.

#### Ressources

Pour l'exercice financier 2000-2001, le budget nécessaire pour mener à bien ce programme se chiffre à 335 000 \$, sans compter les frais de personnel.

## **G. Instruments économiques**

### Engagements relatifs aux résultats essentiels

Le programme des instruments économiques de la TRNEE a pour but de promouvoir la réforme fiscale écologique au Canada. Cette réforme se définit en général comme la mutation partielle de la structure fiscale qui, d'une structure fiscale basée sur le revenu, la valeur ajoutée et les déductions à la source, évoluera de façon à refléter plus fidèlement l'aspect environnemental. Les travaux dans ce domaine exigent une perspective à long terme et comportent beaucoup d'analyse et de débat multipartite.

### Activités connexes

Ce programme s'échelonnait sur deux ans. Un groupe d'experts multipartite se réunira pour explorer les divers coûts et avantages, ainsi que la faisabilité technique de la mutation fiscale écologique, ainsi que les conceptions possibles d'un tel système réformé. Ce programme contribuera à éclairer le débat sur la réforme fiscale écologique et à promouvoir l'utilisation de perspectives axées sur les marchés pour améliorer l'environnement et l'économie au Canada.

### Résultats escomptés

On rédigera et publiera des documents d'étude qui décriront et évalueront plusieurs manières possibles d'aborder la réforme fiscale et qui analyseront les mécanismes possibles pour régler les divers problèmes de conception dont il faut tenir compte dans la création d'un nouveau régime fiscal.

On fera une évaluation de chaque formule de réforme fiscale, qui comprendra un examen des exigences administratives nécessaires à la mise en œuvre des divers systèmes proposés. Les effets possibles qui découleront de chaque système seront également examinés en détail.

### Ressources

Le budget du programme, sans compter les frais de personnel, se chiffre, pour l'exercice 2000-2001, à 350 000 \$.

## **H. La mesure de l'efficacité dans le secteur privé**

### Engagements relatifs aux résultats essentiels

En 1997 et 1998, la TRNEE et plusieurs grandes entreprises nord-américaines ont mené une étude de faisabilité pour élaborer des indicateurs d'efficacité. Cette étude avait pour but de vérifier la faisabilité et la valeur des indicateurs d'intensité matérielle et énergétique pour atteindre l'objectif de l'efficacité. La participation active de ces

entreprises lors de l'évaluation des possibilités et au cours des expériences de vérification des indicateurs a été source d'idées et de leçons importantes sur les solutions qui s'avèrent efficaces, sur ce qui est pertinent et significatif, et sur ce qui est nécessaire pour la mise en œuvre des indicateurs proposés. Ce programme a pour but de poursuivre l'évaluation des indicateurs en tablant sur les leçons tirées du projet précédent.

#### Activités connexes

Un petit comité d'orientation ne comptant pas plus de dix personnes supervisera la planification et le déroulement du programme. Ce comité, composé de représentants des secteurs environnemental, gouvernemental et universitaire, contribuera à élaborer un plan détaillé du programme, participera aux ateliers et formulera des commentaires sur l'évolution du programme. Le programme est censé être achevé d'ici au 31 mars 2001.

La TRNEE recrutera de 12 à 18 entreprises canadiennes parmi un vaste éventail de secteurs pour vérifier les indicateurs d'intensité énergétique et matérielle.

#### Résultats escomptés

Les résultats escomptés pour ce programme consistent à stimuler, à définir plus précisément et à justifier, par la voie d'une consultation et d'une vérification de la faisabilité, l'à-propos de la série d'indicateurs fondamentaux d'efficacité conçus dans le cadre des travaux de la TRNEE intitulés *La mesure de l'efficacité dans les entreprises*. Ce programme vise tout particulièrement :

1. à vérifier si les indicateurs sont applicables à tous les types d'entreprises;
2. à peaufiner davantage la définition des indicateurs, les règles décisionnelles et les indicateurs complémentaires;
3. à normaliser les numérateurs et les dénominateurs utilisés dans les indicateurs;
4. à renforcer la crédibilité, la compréhension et l'acceptation des indicateurs auprès des entreprises, des pouvoirs publics et des divers groupes des détenteurs d'enjeux;
5. à inciter les intéressés à mettre en œuvre les indicateurs.

#### Ressources

Ce programme sera entièrement financé par Environnement Canada au coût de 130 000 \$ pour l'exercice financier 2000-2001. La contribution de la TRNEE consistera dans l'apport des ressources en personnel pour cette initiative.

### **I. LEAD Canada**

#### Engagements relatifs aux résultats essentiels

LEAD Canada a pour mission de donner naissance à une nouvelle génération de décideurs dotés des connaissances, des valeurs et des compétences nécessaires pour

élaborer des politiques nationales et internationales qui mettent l'accent sur l'utilisation durable des ressources de la Terre.

#### Activités connexes

Depuis qu'il s'est joint à LEAD International en 1994, LEAD Canada est surtout financé par le Centre de recherches pour le développement international du Canada, tout en recevant des contributions en nature de la TRNEE qui assure également la mise en œuvre de ses programmes. La Table ronde continuera à offrir le programme sous sa forme actuelle jusqu'à la fin de 2001, lorsque la formation des cohortes 7 et 8 sera achevée.

#### Résultats escomptés

Le programme atteint son objectif en sélectionnant tous les ans 15 professionnels prometteurs en milieu de carrière qui participent à un intensif programme de formation. Ce programme de formation familiarise les participants aux questions cruciales d'environnement et de développement et renforce leurs compétences de leadership. Les participants complètent leur session de formation par des études auto-dirigées qui leur permettent de faire le lien entre les problèmes de durabilité et leurs activités professionnelles.

#### Ressources

(Financement par des sources extérieures, sauf pour le coût en personnel qui se chiffre à 305 448 \$ pour l'exercice financier 2000-2001)

Les cinq programmes exposés ci-dessus correspondent à des domaines prioritaires pour l'an prochain ou pour les deux prochaines années, et la TRNEE continuera d'administrer le programme LEAD Canada jusqu'en 2001, date après laquelle son engagement prendra fin.

### **J. Indicateurs**

Outre les programmes mentionnés ci-dessus, et tel qu'annoncé dans le budget 2000, la somme de neuf millions de dollars, échelonnée sur les trois prochaines années, a été affectée à la Table ronde nationale et Environnement Canada pour élaborer, de concert avec Statistique Canada, des indicateurs environnementaux et des indicateurs de développement durable. Selon le document du budget, « ces indicateurs permettront de mettre au point une politique environnementale de la même façon que les indicateurs économiques facilitent la gestion économique et budgétaire du secteur public. Plus particulièrement, les indicateurs environnementaux permettront d'améliorer la base

d'évaluation des interactions entre l'économie et l'environnement et feront en sorte que le Canada sera davantage en mesure d'évaluer ses progrès en matière d'amélioration de l'environnement. »

Ce programme fera l'objet de dépenses annuelles de 1,5 million de dollars.





## **Section IV: Initiatives horizontales**

À titre de catalyseur, la TRNEE organise des activités dans le cadre de ses programmes et des activités multipartites qui tentent d'avoir une application générale, bénéfique à l'ensemble des Canadiens. Par conséquent, dans l'accomplissement de son mandat, la TRNEE mène des initiatives qui, par définition, sont horizontales.

Un exemple précis de ce type d'initiatives horizontales consiste dans un projet de consultation de haut niveau sur les stratégies de développement durable qu'on a demandé à la TRNEE d'organiser au nom du gouvernement fédéral qui assurera entièrement le soutien financier nécessaire. Cette consultation, prévue pour le début du mois d'avril, permettra un dialogue entre les hauts fonctionnaires des ministères et des organismes qui préparent des stratégies, avec des représentants d'un vaste éventail d'intérêts et de secteurs canadiens. Cette activité a pour but de solliciter l'opinion de ces personnes sur les défis du développement durable et sur les débouchés qui s'offrent au Canada, ainsi que sur certains thèmes de portée générale. Dans le sillage de cette activité, les ministères et les organismes consulteront davantage les détenteurs d'enjeux et le grand public canadien sur des questions particulières qui se rattachent à chacune de leurs stratégies.



## Section V: Renseignements financiers

**Tableau 4.1: Coût net du programme pour l'année correspondant au budget des dépenses**

(milliers de dollars)	Dépenses
Dépenses nettes prévues	4 865
<i>Plus : services reçus gratuitement</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	180
Rémunération et avantages sociaux reçus gratuitement d'Environnement Canada	2
<i>Moins : recettes non budgétaires</i>	20
Coût net du programme	5 027